

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 30 octobre 2012 à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

**Commissaires présents**

**Mme Michèle D. Biron**, présidente  
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent  
**M. Vincenzo Cesari**  
conseiller d'arrondissement, LaSalle  
**M. Gilles Déziel**  
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles  
**Mme Ana Nunes**  
conseillère d'arrondissement, Outremont  
**Mme Chantal Rossi**  
Conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord  
**M. Richard Ryan**  
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal  
**Mme Josée Troïlo**  
conseillère d'arrondissement, LaSalle

**Commissaires absents**

**Mme Élane Ayotte**, vice-présidente  
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie  
**Mme Ginette Marotte**  
conseillère de la ville, Verdun

*Le dossier Montréal, physiquement active étant de compétence du conseil municipal, Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, ne participent pas à cette assemblée.*

**Autres présences :**

Mme Manon Barbe, membre du comité exécutif, responsable des sports et des loisirs  
Mme Johane Derome, directrice, Direction des sports  
Mme Michèle Lafond, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive  
M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement, chef d'équipe  
Mme Diane Mongeau, conseillère en planification  
Mme Annie Benjamin, agente de développement

Le quorum est atteint

**Assistance :**  
60 personnes

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

À 20h, la présidente déclare l'assemblée ouverte.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par Mme Chantal Rossi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption des procès-verbaux des 21 septembre 2011, 12, 19 et 20 octobre 2011, 9 et 16 novembre 2011 et 25 avril 2012 sur Les Quartiers culturels**

Sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par Mme Josée Troïlo, le procès-verbal de l'assemblée publique du 21 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Vincenzo Cesari, appuyée par Mme Josée Troïlo, le procès-verbal de l'assemblée publique du 12 octobre 2011 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Gilles Déziel, le procès-verbal de l'assemblée publique du 19 octobre 2011 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Vincenzo Cesari, appuyée par Mme Josée Troïlo, le procès-verbal de l'assemblée publique du 9 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par M. Vincenzo Cesari, le procès-verbal de l'assemblée publique du 16 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Richard Ryan, appuyée par M. Gilles Déziel, le procès-verbal de l'assemblée publique du 25 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

#### **4. Mot d'introduction de Mme Manon Barbe, membre du comité exécutif, responsable des sports et des loisirs**

Mme Manon Barbe se dit enchantée de la grande affluence à cette consultation publique et elle remercie tous les organismes et citoyens présents à cette première assemblée publique de présentation du dossier Montréal, physiquement active. Elle mentionne que ce sont les citoyens qui sont les mieux placés pour indiquer à l'Administration de quelle façon on peut intégrer l'activité physique et les sports à leur quotidien. Elle mentionne que c'est un devoir moral collectif de lutter contre la sédentarité. Elle rappelle l'importance de prendre l'habitude très jeune de faire de l'activité physique si l'on veut adopter un mode de vie physiquement actif. Elle invite la population à venir présenter ses idées sur le sujet.

#### **5. Présentation du dossier Montréal, physiquement active**

Mme Johanne Derome, directrice, Direction des sports, précise dans un premier temps l'origine du projet. Elle rappelle la volonté de la Division de se donner une vision d'ensemble pour proposer des choix intelligents à la population. Mme Derome constate que malgré le fait que la Ville et ses arrondissements réalisent plusieurs interventions, la population de Montréal ne bouge pas assez.

Elle souhaite que la consultation suscite l'intérêt des communautés et des citoyens et qu'elle soit l'occasion de recueillir les commentaires et les propositions des citoyens à la question de base qui est posée : Que devons-nous faire pour façonner notre ville et engager nos communautés afin que nos citoyens adoptent un mode de vie physiquement actif ?

M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement, chef d'équipe, poursuit la présentation à l'aide d'un powerpoint. Il mentionne que d'autres documents afférents au thème Montréal, physiquement active ont été déposés sur le site de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, notamment la Charte de Toronto sur l'activité physique réalisée en 2010 et le document du Groupe de travail provincial sur la problématique du poids.

#### **Pourquoi amener les Montréalais à être plus actifs**

D'entrée de jeu, M. Pinsonneault précise que l'inactivité physique est la 4<sup>e</sup> cause mondiale de mortalité et qu'il y a urgence d'agir. Il fait l'état de la situation à Montréal à l'aide de tableaux qui révèlent les faits suivants :

1) plus de 33% des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont peu actifs dans leurs loisirs, une proportion qui monte à 39% chez les 18 ans et plus. Cette inactivité peut faire apparaître des maladies telles que le diabète et l'hypertension;

2) l'excès de poids chez les jeunes au Québec ne cesse d'augmenter de même que la proportion du temps hebdomadaire consacré à des activités sédentaires (télévision, internet, etc.) chez les garçons et les filles de 12 à 17 ans;

3) en 2004, au Québec, 26,5 % des garçons et 49,2% des filles, de 6 à 11 ans, faisaient moins de sept heures par semaine d'activité physique d'intensité moyenne ou élevée. En 2007-2008, la situation est pire pour les jeunes de 12 à 17 ans : 47,5% des garçons et 64,7% des filles ne franchissaient pas ce seuil de sept heures d'activité par semaine;

4) toutes disciplines confondues, les données pancanadiennes indiquent qu'en 2009, 27% des Canadiens s'adonnaient à un sport, un pourcentage moins élevé qu'en 2006-2007 et qu'en 2004 chez les deux sexes.

À la suite, M. Pinsonneault situe cette problématique dans le contexte international, national et provincial, puis municipal. Il fait mention notamment des plans nationaux ou municipaux qui ont pour objectifs de favoriser la pratique de l'activité physique.

Il donne l'exemple de la Charte de Toronto pour l'activité physique dans laquelle on présente des principes directeurs qui pourraient s'appliquer à Montréal, par exemple bâtir des stratégies permettant de cibler toute la population, opter pour une approche fondée sur l'équité, cibler des actions intersectorielles durables, tenir compte des communautés culturelles montréalaises et des réalités locales et faire en sorte que le choix d'être physiquement actif soit facile à faire.

La Charte de Toronto propose aussi sept avenues prometteuses qui ont contribué à augmenter la pratique d'activités physiques et qui peuvent être réalisées partout dans le monde :

- 1) l'élaboration de politiques et de réseaux de transport axés sur la marche, le vélo et le transport collectif;
- 2) un aménagement urbain sécuritaire;
- 3) la mise en place de programmes renouvelés qui facilitent l'accès au sport pour tous;
- 4) l'élaboration de stratégies de promotion de l'activité physique;
- 5) une collaboration étroite avec le milieu scolaire;
- 6) une meilleure promotion de l'offre de service;
- 7) une plus grande synergie avec le milieu de la santé.

### **Comment la Ville favorise-t-elle l'activité physique ?**

M. Pinsonneault mentionne que plusieurs actions sont mises en œuvre par les arrondissements et la Ville centre pour promouvoir le sport et le loisir, notamment la Charte des droits et responsabilités de la Ville de Montréal. Il ajoute que le plan de développement durable de la collectivité montréalaise comporte aussi plusieurs orientations et des objectifs chiffrés pour améliorer la qualité de vie, par exemple par le biais de l'aménagement de quartiers durables, du verdissement, de la réduction des îlots de chaleur et des mesures d'apaisement de la circulation. Malgré les progrès accomplis, il demeure que l'accès aux infrastructures incitant à l'activité physique varie beaucoup selon le voisinage et les arrondissements.

Le plan de transport favorise également le transport actif par le biais de plans locaux de déplacement. Malheureusement, ajoute M. Pinsonneault, seulement trois arrondissements ont réalisé leur plan local de déplacement. Selon lui, des efforts sont encore nécessaires pour atteindre les objectifs du plan de transport. Le réseau des grands parcs et les parcs d'arrondissement constituent enfin un terrain de jeu favorable à la pratique de l'activité physique, un territoire qu'il y aurait lieu de valoriser durant la saison hivernale.

Il ajoute que tous ces plans et ces réseaux sont valables, mais qu'il faudrait proposer une action plus large et systémique en matière d'activité physique et de sport.

### **La mobilisation des ressources**

Dans cette section de sa présentation, M. Pinsonneault présente les rôles des différentes organisations qui interviennent dans le domaine. Il rappelle que de nouvelles valeurs axées sur les bienfaits de l'activité physique, du sport et du loisir animent maintenant plusieurs organisations civiles et gouvernementales. Ces valeurs incluent des actions sur l'environnement bâti et l'aménagement du territoire grâce aux principes du design actif. M. Pinsonneault mentionne qu'à l'heure actuelle, de nombreux programmes font la promotion et la valorisation d'une vie active. Plusieurs organismes, publics et privés, provenant des milieux associatifs de la santé et de l'éducation agissent à différents niveaux en matière d'activité physique, de sport et de loisir. M. Pinsonneault conclut ce chapitre en affirmant qu'il n'y a pas de solution unique et que le projet nécessite une action concertée de plusieurs stratégies concrètes.

### **Constat et enjeux**

M. Pinsonneault fait part à la suite des enjeux auxquels la collectivité montréalaise doit s'attarder pour favoriser une participation accrue à l'activité physique et au sport :

- L'efficacité des interventions municipales
- Le design au service de l'activité physique
- Le cadre d'intervention
- La participation accrue des Montréalais
- La concertation scolaire-municipale
- Le bénévolat et le soutien aux organismes
- La mise en commun de l'information

La reconnaissance officielle et la volonté de travailler ensemble.

### **Les priorités à adopter**

La Direction des sports a développé des pistes que les citoyens sont invités à explorer en vue de se donner une vision commune en matière d'activité physique et de sport. En regard de la première orientation qui est celle d'une *participation accrue*, la population est invitée à s'interroger sur les interventions les plus efficaces pour que les Montréalais intègrent davantage l'activité physique et le sport dans leur vie. La deuxième orientation qui concerne *les environnements urbains plus favorables* amènera les citoyens à se demander de quelle manière on peut façonner les milieux de vie et créer des environnements urbains plus favorables à l'activité physique et au sport. Enfin, la question de savoir comment mobiliser les ressources et les forces vives de la collectivité montréalaise pour que les citoyens profitent davantage des bienfaits du sport et de l'activité physique constitue la troisième piste de réflexion soumise à la population dans le cadre de cet exercice de consultation, soit la volonté d'agir ensemble.

## **6. Période de questions et de commentaires des citoyens**

La présidente remercie Mme Derome et M. Pinsonneault, puis elle donne la parole au premier intervenant.

### **M. Yves Chabot, Alter Go**

M. Chabot se présente comme le président d'Alter Go, une association qui se préoccupe d'inclusion sociale pour les personnes handicapées et qui regroupe une centaine d'organisations sur l'Île de Montréal. Il félicite les élus et la Direction des sports d'avoir lancé cette initiative Montréal, physique active et d'avoir à cœur les personnes handicapées. Il rappelle que la mission d'Alter Go est une mission d'inclusion sociale des personnes handicapées en abolissant les obstacles pour la pratique des loisirs en général.

M. Chabot indique que des questions sont soumises dans le cadre de cette consultation, et que ce sera à la population d'y répondre. M. Chabot annonce l'intention de l'association de déposer un mémoire et il assure les membres de la commission ainsi que les représentants de la Direction des sports de la participation et la collaboration de son organisme à toute activité qui permettra de mener à bien cette initiative Montréal, physiquement active. Il remercie enfin la commission de se préoccuper des besoins des personnes handicapées.

### **Mme Danielle Danault, Cardio Plein Air**

Mme Danault est présidente fondatrice de Cardio Plein Air. Elle mentionne qu'elle a été invitée, en 2007, à une Table de concertation avec le réseau des grands parcs de Montréal et qu'elle travaille en collaboration avec ce réseau depuis une dizaine d'années. Le modèle adopté par Cardio Plein Air est un modèle de collaboration entre le privé et le municipal : une mise à contribution des ressources financières et humaines lors d'événements publics.

Elle indique que son organisme déposera un mémoire en novembre et elle fait mention d'ores et déjà de quelques-uns des obstacles à la pratique de l'activité physique. Notamment, elle fait valoir que bien que plusieurs pistes soient déblayées pour le ski de fond, on retrouve rarement des sentiers dégagés en hiver pour les randonnées pédestres. Aussi, le manque d'éclairage pour la pratique sécuritaire de l'activité physique et les stationnements payants constituent des freins à la pratique d'activités physiques.

Elle suggère comme piste de solution d'inclure systématiquement les parents à toute activité physique destinée aux enfants pour qu'ils donnent l'exemple à leurs enfants.

### **Mme Céline Chabee et Mme Valérie Nanen**

Les deux participantes sont issues du secteur de la santé et elles travaillent à favoriser le mieux-être des citoyens en milieu corporatif. Elles se demandent quel lien fait la Ville avec les groupes œuvrant dans le secteur de la santé et les entreprises. Elles rappellent que la majorité des Montréalais passent près de 10 heures par jour sur les lieux de leur travail.

Mme Johane Derome précise que la consultation est axée sur l'activité physique et que le but est de chercher des propositions de la part des citoyens. Selon elle, il n'est pas du ressort de la Ville de proposer des modèles d'intervention aux entreprises.

### **M. Michel Trottier, responsable régional Québec en forme**

M. Trottier annonce que l'organisme Québec en forme présentera un mémoire le 27 novembre prochain. Il salue l'opération menée par la Ville de Montréal. Il rappelle que l'espérance de vie de nos enfants risque d'être plus courte que la nôtre en raison

notamment de la sédentarité et d'une alimentation déficiente. Pour lui, il y a urgence d'agir.

M. Trottier fait part d'une autre statistique assez alarmante : entre 15h et 18h, le temps actif des jeunes n'est que de 17 minutes. M. Trottier rappelle qu'autrefois, quand on revenait de l'école, on n'avait pas le droit d'entrer dans la maison alors qu'aujourd'hui, les jeunes n'ont pas le droit de sortir de la maison. Il estime que la question de l'environnement sera donc un élément très important à considérer dans le cadre de cette opération si l'on souhaite faire bouger les choses.

#### **Dominique Lajoie, Fille Active**

Mme Lajoie est superviseure des programmes pour l'organisme à but non lucratif Fille active, un organisme voué à la promotion de l'activité physique auprès des jeunes filles et des adolescentes au Québec et en Ontario. L'organisme offre un programme scolaire d'entraînement et des conférences dans les écoles et souhaiterait cette année faire une percée sur l'Île de Montréal.

Elle fait part des difficultés rencontrées pour établir des contacts dans les écoles. Il semble y avoir un problème de communication entre les organismes, les villes et le milieu scolaire. Elle souhaiterait que la consultation permette de travailler cet enjeu pour concilier les efforts de tous et travailler dans la même direction. Elle ajoute en terminant qu'il importe de ramener la notion de plaisir au cœur même de la pratique de l'activité physique.

#### **Mme Sandra Simbert**

Mme Simbert est citoyenne de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Elle félicite la Ville d'avoir pris cette initiative de consulter la population sur la meilleure façon de faire bouger les Montréalais. Elle dit apprécier le document de consultation et le format des questions qui sont posées. Elle fait part de son expérience personnelle en matière d'activité physique : la marche en toutes saisons; lors des pauses, elle monte et descend les escaliers. Elle ajoute enfin que la danse est aussi une autre façon de bouger et qu'on devrait la considérer au même titre qu'une activité physique.

#### **M. Jacques Desrochers**

M. Desrochers est directeur général du réseau du sport étudiant de Montréal. Il travaille pour ce qu'il appelle la 2<sup>e</sup> solitude : le sport municipal et le sport étudiant. Il se dit préoccupé par le 5<sup>e</sup> enjeu identifié dans le document de consultation de la Ville, qui concerne la concertation scolaire-municipale. Pour lui, quand on parle de concertation scolaire-municipale, on parle de la régie de plateaux sportifs et il se demande comment on peut travailler ensemble pour développer une vision commune du développement de l'activité physique chez les jeunes. Il souhaite vivement que cet exercice de consultation permette de trouver des mécanismes pour que la Ville puisse travailler en concertation avec les milieux scolaires. Il importe selon lui que chaque partie ait une connaissance réelle de ces 2 solitudes, de ce que fait chacun pour qu'au final, on puisse développer des projets au bénéfice des jeunes.

*Mme Chantal Rossi réagit à cette intervention à titre de conseillère municipale, mais aussi à titre de commissaire scolaire : la concertation scolaire-municipale est une problématique qu'elle connaît bien. Elle indique qu'il s'agit-là d'un enjeu énorme pour la Ville de développer une concertation avec chacune des trois commissions scolaires francophones et la commission scolaire anglophone. En ce qui a trait à la régie de plateaux sportifs, elle estime que ça se fait bien entre les arrondissements, du moins dans son arrondissement de Montréal-Nord.*

#### **Mme Linda Denis**

Mme Denis est infirmière-conseil en prévention clinique dans un CSSS de Montréal. Elle œuvre plus particulièrement dans un CES, qui désigne un centre d'éducation pour la santé où les citoyens peuvent aller faire un bilan de leurs habitudes de vie au niveau de l'alimentation et de l'activité physique. Les intervenants des CES mettent les gens en lien avec le réseau local au niveau de l'activité physique. Elle mentionne que la problématique qui se pose, c'est qu'à part la marche, les gens n'ont pas d'argent à investir dans des activités physiques. Ces personnes veulent faire de l'exercice, mais ne peuvent pas, faute de ressources monétaires. Il s'agit-là pour Mme Denis d'un enjeu important dont il faudra discuter au cours de la consultation car l'accessibilité fait aussi partie des conditions favorables pour rendre les gens plus actifs.

#### **M. Jean-Claude Drapeau**

M. Drapeau est un éducateur physique à la retraite. Il avoue qu'il n'aurait jamais cru, il y a quelques années, qu'on discuterait un jour des valeurs de l'activité physique et de la santé au conseil municipal de Montréal dans une salle bondée comme c'est le cas ce soir. Comme professeur, il peut témoigner du fait que les constats dont on fait mention aujourd'hui se sont manifestés au fil des ans. Il souhaite remettre en évidence l'un de ces constats : la valeur de l'éducation. Il mentionne qu'il a été démontré que les jeunes qui sont issus d'une famille où l'un des parents a fait des études supérieures ou gagne un revenu supérieur, ont de meilleures habitudes alimentaires et font plus d'activités physiques. Selon lui, il ne faut pas perdre de vue la valeur économique que l'éducation représente. M. Drapeau aborde également la question de la concertation scolaire-municipale et de l'importance de sortir les jeunes et leurs parents de ces deux solitudes. Malgré toute la difficulté que représente la concertation à ce niveau, il importe d'intervenir et d'interpeler les gouvernements qui ont les leviers nécessaires pour favoriser cette concertation.

#### **Mme Hélène Robillard-Frayne**

Mme Robillard-Frayne est membre du conseil d'administration de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées. Elle est heureuse de constater que la présentation de M. Pinsonneault fait référence aux différentes catégories de personnes à aider, dont celle des personnes âgées. Elle souhaite faire deux commentaires. Le premier concerne le Plan d'action municipal pour les aînés dévoilé en octobre dernier par la Ville de Montréal. Elle déplore que les mots « sport » et « activité physique » soient complètement absents des sept principes et des sept engagements de ce plan. En second lieu, elle note que l'une des mesures mentionnées dans le document de consultation pour favoriser l'activité physique concerne l'augmentation des pistes cyclables et la mise en œuvre de la Charte du piéton. Bien qu'il s'agisse d'excellentes mesures, elle attire l'attention des commissaires sur la difficulté de concilier ces deux objectifs, car il y a souvent des conflits entre cyclistes et piétons. Elle témoigne à cet effet de la piste cyclable de la Côte Saint-Catherine qui est dangereuse à plusieurs égards pour les piétons. En terminant, elle remercie la commission d'avoir inclus les personnes âgées dans ses préoccupations.

#### **M. Micah Desforges, Tribu Expérientiel**

M. Desforges travaille pour Tribu Expérientiel qui est une agence de marketing spécialisée auprès des jeunes de 13 à 34 ans dans la production d'événements et de festivals de sports extrêmes à Montréal. Il dit vouloir partager ce soir une vision avec les commissaires en tant que membre de la Chambre de commerce de Montréal et de citoyen de Rosemont-La Petite-Patrie. Il mentionne que les mesures proposées ce soir sont intéressantes et donneront de bons résultats, mais qu'il faut commencer à concevoir la Ville de Montréal sur le modèle d'une expérience « socialy design », nos vies étant maintenant devenues digitales. Il croit que tout doit être maintenant pensé, créé et développé dans une optique où la technologie est partie prenante de la vie active.

En résumé, il souhaite que la dimension technologique soit intégrée dans toutes les mesures de communication, dans toutes les interventions en sports et en loisirs. Il aimerait que Montréal puisse dorénavant se positionner à l'international comme un pôle de sport et divertissement, mais aussi comme un pôle d'innovation par rapport à l'expérience technologie. Des exemples : le wifi gratuit partout à Montréal, des gadgets comme celui de Nike qu'on met dans ses souliers et qui permet de calculer nos pas et le nombre de kilomètres parcourus, et qui peut aider les jeunes à endosser l'envie de faire quelque chose de différent. La vision qu'il souhaite partager est celle de la « réalité augmentée » : c'est vers cela qu'on se dirige, selon lui.

#### **M. Raymond Côté**

M. Côté relève de l'équipe de la Ville de Montréal que l'on appelle l'Excellence sportive. Le sport et l'activité physique font partie de ses préoccupations depuis plusieurs années. Il félicite la Direction des sports pour l'excellente présentation de ce soir. Il note qu'à travers les questions qui sont posées, se trouvent des pistes de solutions : la notion de design actif, l'accessibilité aux infrastructures et la révision du cadre d'intervention. Il souhaite que la commission ait le souci de voir comment on va donner suite à tout ça et qu'on mette en place des mécanismes de suivi ainsi que des échéanciers.

### **7. Période de questions des membres de la commission**

Mme Chantal Rossi se réjouit de l'intérêt extraordinaire que suscite la consultation sur Montréal, physiquement active. Pour elle, le succès de cette initiative passe par la

mobilisation citoyenne et elle est confiante que les mémoires présentés permettront d'identifier des pistes de solution intéressantes pour faire bouger les Montréalais. Il s'agit plus de trouver de nouvelles façons de faire que de revendiquer de nouvelles infrastructures.

M. Vincenzo Cesari constate avec satisfaction l'importance que les citoyens accordent maintenant à la santé. Il est d'avis qu'une société en santé est plus prospère. Pour lui, il importe de faire un geste positif chaque jour, car dit-il « vaut mieux mourir dans un corps usé que mourir dans un corps rouillé ». Il félicite en terminant les nombreuses personnes qui ont assisté à la présentation.

M. Richard Ryan remercie à son tour les citoyens présents à l'assemblée publique. Il rappelle que lors des séances de travail préparatoires à l'assemblée publique, les commissaires ont senti que la dimension de l'urbanisme et de l'aménagement était déterminante pour créer des environnements urbains favorables à la pratique de l'activité physique. Il mentionne qu'en séances de travail, il a beaucoup été question des déplacements vers les lieux de travail et l'école, des mesures d'apaisement de la circulation qui permettent des déplacements plus sécuritaires pour les enfants et les aînés. À l'instar de ses collègues, il invite les citoyens à venir faire part de leurs idées et à présenter des mémoires.

Mme Michèle Biron remercie l'ensemble de citoyens et des organismes qui se sont déplacés ce soir ainsi que les gestionnaires de la Direction des sports pour l'excellence de leur présentation. Elle rappelle que la commission se réunira de nouveau les 27 et 28 novembre prochains pour la réception des mémoires.

#### **8. Levée de la séance**

L'assemblée est levée à 22 h sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Richard Ryan.

**ADOPTÉ LE :** 12 JUIN 2013

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Mme Chantal Rouleau  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Mme Christiane Bolduc  
Secrétaire recherchiste